

ABONNEMENT.

SAUMUR.	
En ab.	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
PARIS.	
En ab.	35 fr.
Six mois	19
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 35.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c.
Réclamations, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payer sans restitution dans ce dernier cas. Et le droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 35 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

13 Janvier 1877.

L'ALLEMAGNE

ET LA QUESTION D'ORIENT.

Il y a dans la question d'Orient une inconnue qu'on soupçonne depuis le premier jour, mais qu'on n'est pas encore parvenu à dégager. Cette inconnue, c'est le rôle que l'Allemagne se réserve de jouer.

Nous avons bien souvent signalé la main du chancelier de Berlin dans tous les événements d'Orient. Mais il est jusqu'ici impossible de démêler le but précis qu'il poursuit. On voit son action, mais on ne sait pas encore où elle tend.

La dépêche dont nous parlions hier, et qui était adressée au *Morning-Post*, mettait dans la bouche de Midhat-Pacha cette révélation, que « l'Allemagne encourageait la Porte à résister. »

C'est bien là une attestation du rôle actif quoique secret de Berlin, que le grand-vizir, pressé par les circonstances, a laissé échapper. Mais tout en voyant dans ce mot la réalité du fait, nous n'en sommes pas plus éclairés sur le but poursuivi.

D'abord Midhat-Pacha a-t-il prononcé exactement ces paroles? — S'il a fait cet aveu, a-t-il bien compris la politique du prince de Bismark, et voit-il clairement le but de la résistance que celui-ci conseille?

Le cabinet de Berlin, qui se dit l'allié fidèle du czar, veut-il pousser la Turquie à la guerre, précisément à l'heure où la Russie, effrayée des chances d'un conflit général, ou mal préparée encore, s'efface tout à coup à la conférence et semble reculer dans ses prétentions?

Cette résistance, soi-disant conseillée, est-elle un moyen d'affermir la Roumanie dans ses velléités d'émancipation, au moment où elle déclare qu'en face de la nouvelle Constitution ottomane qui viole ses droits, elle dé-

mande à être affranchie de tous liens de vasalage?

Y a-t-il à Berlin un brusque revirement au moment où M. de Bismark voit le représentant de la France à la conférence emboîter le pas derrière le général Ignatieff et se faire le porte-parole de la Russie?

La politique de l'Allemagne, enfin, a-t-elle pour objectif de prendre le contre-pied de la ligne où elle voit les délégués français s'engager imprudemment? Et son alliance avec la Russie n'est-elle qu'un moyen d'écartier tout rapprochement de Saint-Petersbourg avec la France?

Voilà toutes les questions que l'on se pose en voyant l'attitude énigmatique du représentant de l'Allemagne à Constantinople.

Mais qui peut y répondre? Midhat-Pacha a parlé en enfant terrible qui n'en sait pas plus que les autres; et, tant que le chancelier de Berlin n'aura pas démasqué ses batteries, nul ne pourra deviner dans ses menées cauteluses la pensée vraie qui l'inspire.

Nous n'entrevoions à cette heure qu'un seul fait, déjà singulièrement menaçant, c'est que M. de Bismark cherche à brouiller les cartes et à pousser à un conflit.

Chronique générale.

La proposition de loi qui a pour objet la suppression pure et simple de l'aumônerie militaire, soulève de nombreuses observations. L'acharnement avec lequel l'institution de l'aumônerie est attaquée par les républicains excite la réprobation non-seulement des journaux qui ont souci des intérêts religieux, mais encore de tous ceux qui professent quelque respect pour les droits légitimement acquis et pour la permanence de nos lois.

Cet acharnement montre une fois de plus le cas que l'on doit faire des protestations républicaines en faveur de la religion et même de l'armée. Aussi l'on comprendra

difficilement que les auteurs du projet prennent la peine, dans leur exposé des motifs, de renouveler des protestations hypocrites et vaines qui ne servent plus même à voiler des desseins pernicieux. A qui MM. Duvoux, J. Ferry, Martin Feuillée, Arthur Picard, Dupouy, Roger Marvaise, etc., pour ne citer que les principaux signataires, feront-ils accroire qu'ils se préoccupent des « intérêts respectables » du clergé?

Comment ne voient-ils pas qu'en déclarant que la loi sur l'aumônerie militaire a plutôt desservi la cause qu'elle prétendait servir, ils prouvent tout justement le contraire de ce qu'ils avancent? De pareilles affirmations dans leurs bouches auraient besoin d'être étayées de preuves solides; ces preuves, ils ne pouvaient aller les chercher autre part que dans l'armée elle-même, auprès des officiers généraux et des chefs de corps. Ils auraient dû demander aux pères et aux mères de famille si la présence d'un prêtre dans la caserne est, suivant eux, nuisible à la moralité de leurs enfants. Enfin, les évêques et les prêtres, directement intéressés dans la question, leur auraient également fourni des renseignements qui n'eussent point été à dédaigner.

Au lieu de cette enquête, la seule juste, la seule raisonnable, que l'on était en droit d'attendre de législateurs impartiaux et qui devrait précéder une proposition aussi importante que celle de l'abrogation d'une loi, nos députés de la gauche se bornent à déclarer qu'ils sont d'accord avec de bons esprits. Termes bien vagues, l'on en conviendra.

Le 84^e anniversaire de la mort de Louis XVI sera célébré cette année le lundi 22 janvier, au lieu du 21, qui tombe un dimanche. Des messes seront dites toutes les heures, depuis sept heures du matin jusqu'à midi inclusivement, à la Chapelle Expiatoire de la rue d'Anjou.

La première messe sera célébrée par M. l'aumônier de la Chapelle, dans le lieu même où restèrent déposées, pendant 21

ans, les corps de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

LES OBSÈQUES DE M. SANSAS.

Bordeaux, 10 janvier.

Les obsèques de M. Sansas, député radical, mort à Versailles, ont eu lieu aujourd'hui, avec toutes les pompes de la religion. Les radicaux sont furieux. M. le sénateur Fourcaud a prononcé un discours qui a profondément ému l'assistance.

Voici les projets qui seront mis à l'ordre du jour des travaux de la Chambre :

- 1^o Abrogation du décret de 1872 sur la presse;
- 2^o Reconnaissance légale des chambres syndicales;
- 3^o Réduction sur les taxes postales;
- 4^o Réquisitions militaires;
- 5^o Réunions électorales pour les élections des conseils généraux;
- 6^o Les champs de tir.

On voit que la Chambre peut se mettre immédiatement à l'œuvre; ce n'est pas la besogne qui lui manquera.

M. Gendron, gérant de la *Tribune*, a comparu devant la 9^e chambre du tribunal de la Seine, sous l'inculpation d'outrage public aux bonnes mœurs.

Après une plaidoirie de M^e Gatineau, qui a répondu à M. le substitut Bonnet, le tribunal a condamné M. Gendron à 500 fr. d'amende, et a ordonné la confiscation des numéros saisis pour avoir publié le feuillet intitulé *le Roman d'un Prêtre*, dont l'auteur est M. Gagneur, député radical.

On commente beaucoup dans les cercles politiques et diplomatiques l'opinion exprimée avant-hier soir par M. Thiers dans un des grands salons de la haute aristocratie parisienne sur la question d'Orient.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE CORNET DE L'ÉPICIER.

C'était un de ces populeux et charmants villages si nombreux dans les environs de Paris, mêlés de maisonnettes de laboureurs et de villas élégantes bâties à la lisière du bois, parmi les vignes et les vergers.

Le soleil du matin égayait la petite place couverte de moineaux effrontés qui se disputaient les graines égarées dans la poussière; les ménagères, en manteau de nuit, allaient de seuil en seuil pour les causeries et les provisions du matin.

On voyait s'ouvrir successivement les petites boutiques établies çà et là, et les marchands suspendre lentement à leurs étalages les échantillons destinés à attirer les chalands.

L'un d'eux avait déjà tout mis en place, et, debout à sa porte, il regardait, les bras croisés, ses voisins moins diligents.

C'était un jeune marchand aux mouvements prompts et à la mine éveillée, dont l'enseigne por-

tail ces mots, écrits en majuscules dorées : DERNIERS COLORIÉS.

L'épicier (puisqu'il faut l'appeler par son nom) était établi depuis peu dans le village. Il suffisait, pour s'en convaincre, de voir la nouveauté des marchandises exposées, la splendeur de la devanture récemment enjolivée d'arabesques, et l'éclat immaculé du comptoir.

Aussi échangeait-il à peine avec quelques-uns des passants un salut de connaissance, et nul ne s'arrêtait pour s'informer, selon l'usage, de la manière dont il avait passé la nuit.

Aristide Giraud (c'était le nom de notre jeune marchand) eût peut-être pris son parti de n'avoir point à rendre compte aux voisins de sa santé ou de son sommeil, mais il se résignait plus difficilement à la solitude de sa boutique.

Appuyé contre le chambranle de la porte d'entrée, il promenait sur la place un regard impatient, et voyait tout le monde passer devant son épicerie sans s'arrêter.

Comme, lassé d'attendre, il allait rentrer, une main lui saisit brusquement le bras; il se retourna, et reconnut un ancien compagnon d'apprentissage qu'il avait perdu de vue depuis plusieurs années.

Alexandre Crépin portait un de ces costumes excentriques habituels aux bons vivants de second ordre : chapeau de feutre négligemment bosselé, cravate à nœud hardi, paletot écriqué garni de bou-

tons gigantesques, large pantalon tombant en spirales sur des guêtres de coutil rayé, badine microscopique à tête d'agate.

Bien qu'il n'y eût jamais eu de liaison particulièrement intime entre lui et Giraud, celui-ci, que son isolement avait préparé à l'expansion, l'accueillit à bras ouverts.

Il le força à entrer dans son arrière-boutique, tandis que le jeune garçon qu'il avait pris pour aide le remplaçait au comptoir.

— Eh bien, lui dit Crépin, lorsqu'ils furent assis, le voilà donc établi, mon vieux! et à la satisfaction de tout le monde, à ce qu'il me semble; car je viens de parcourir vos six rues: ton magasin d'épicerie est le plus resplendissant de l'endroit.

— Attendu qu'il est le seul, fit observer Giraud.

— Alors tu dois avoir trouvé ici le Pérou?

— J'ai peur d'avoir trouvé le chemin de l'hôpital.

— Comment ça?

— Par la raison qu'on ne vend rien. Depuis plus d'un mois que j'ai accroché mon enseigne, toutes mes denrées sont encore là.

— Ah! diable! on ne consomme donc pas dans le pays?

— Beaucoup, au contraire: nous avons un hôtel, des restaurants, des cafés, sans parler des maisons bourgeoises; mais tous ont l'habitude de se fournir à Paris.

— Il faut leur offrir tes services.

— Crois-tu que je n'y ai point pensé? Ils ont répondu que leurs provisions étaient faites, qu'ils verraient plus tard! Ici, vois-tu, on prend son temps pour toutes choses, on veut connaître les gens; il faut attendre les pratiques comme on attendrait que le pepin devienne un pommier.

— Et ça ne te va pas, à toi qui as l'habitude de tout faire à la vapeur, dit Crépin en riant; je me rappelle que quand nous étions ensemble chez le père Devilliers, tu voulais être arrivé avant de partir. A propos de ça, j'espère qu'il t'a ouvert un crédit, le père Devilliers?

— J'y comptais du moins, d'après les souvenirs que j'avais laissés dans la maison et les propositions de service qui m'avaient été faites, répondit Giraud un peu amèrement; au moment de m'établir, j'étais allé consulter au Havre M. Devilliers, qui m'avait réitéré ses promesses. Là-dessus je suis venu ici, sûr que sa maison me ferait des avances en marchandises; mais voilà un mois que j'ai écrit pour demander une livraison et que je ne reçois aucune réponse. Il paraît qu'en réfléchissant l'ancien patron a jugé prudent de ne pas m'aider.

— Procédé connu! dit Crépin en allumant un cigare. Les promesses, vois-tu, mon petit, ça ressemble aux festins de théâtre: de loin on croit voir des poulardes truffées et des pâtes d'alouettes, et quand on approche ce n'est que du carton verni.

« J'ai les preuves, a dit M. Thiers, de ce que la guerre est devenue inévitable, mais mon opinion formelle est qu'elle sera localisée. »

Quant au rôle de nos plénipotentiaires à la conférence, la France n'a qu'à se féliciter de la place qu'elle a su conquérir, car si la rupture de la conférence n'a pas eu lieu depuis longtemps déjà, c'est grâce aux efforts conciliants du comte de Chaudordy, efforts qui ont été accueillis par les autres plénipotentiaires avec la bienveillance la plus marquée. »

TRISTES PRÉSAGES.

Les nouvelles reçues de Constantinople à l'ambassade ottomane à Londres ne sont pas rassurantes. Tandis que les journaux parlent d'ajournement de la conférence et de prolongation de discussion, les dépêches se succèdent sans interruption à Bryanston Square et déclarent très-nettement qu'une rupture est inévitable. Musurus-Pacha s'est hâté d'en avvertir très-loyalement lord Derby qui de son côté a reçu dans la journée des informations de la même gravité.

Le ministère anglais ne se dissimule plus le péril de la situation, et le ministre de l'intérieur est chargé, dans le discours qu'il doit prononcer jeudi à Liverpool, de définir très-exactement la politique du cabinet de Saint-James dans le cas où les plénipotentiaires quitteraient Constantinople.

Lord Derby a, le 9 janvier, télégraphié au marquis de Salisbury de revenir coûte que coûte, le 5 février, au plus tard, à Londres. Le steamer *Aquila* est prêt pour emmener lord Salisbury et sa famille au premier signal. Le chef du Foreign-Office est fort contrarié de l'absence du comte de Benst qui ne reviendra à Londres que le 14 janvier.

Un faux billet de banque de 50 fr.

Avis.—Le 31 août dernier, la Banque de France informait le public, par la voie du *Journal officiel*, de l'apparition dans la circulation d'un billet faux de 50 francs, et donnait les indications propres à le faire facilement reconnaître. Cette émission, ainsi dénoncée, semble avoir cessé.

Aujourd'hui, la Banque s'empresse de signaler l'émission d'un nouveau billet faux de la même coupure de 50 fr. Ce nouvel essai de fabrication, différent du premier, présente dans son ensemble un degré d'imitation moins imparfait. Toutefois, il est très-facile, avec un peu d'attention, de reconnaître ce billet faux au moyen des indications suivantes :

Le filigrane placé au milieu du billet et représentant une tête de Mercure vue de face manque complètement de la gradation des clairs et des ombres qui constitue le filigrane du billet vrai. Il s'accuse par une grande sécheresse de lignes et de contours, en sorte que, examiné au jour ou à la lumière, il est rapidement et infailliblement reconnu comme l'œuvre d'un faussaire.

Mais voyons, sois franc, cadet; ce ne sont pas seulement les promesses du père Devilliers qui t'ont décidé à t'installer dans le pays. Si je n'ai pas la mémoire trop rouillée, tu avais par ici une famille de connaissance, laquelle était ornée d'une fille pas trop mal venue que tu désirais adjoindre à ton établissement.

— Mademoiselle Garot.

— C'est cela, Rosalie Garot, pour qui tu faisais des acrostiches, aux jours fleuris de ton adolescence... Eh bien, voyons, le projet tient-il toujours? Prépare-t-on le trousseau de la mariée? Faut-il imprimer les billets de faire part?

— Demande à la famille, puisque tu la connais, répondit Giraud brusquement; quant à moi, je ne puis rien te répondre.

— Pourquoi cela, mon fils?

— Parce qu'on ne m'a ni refusé ni accepté, et qu'on veut du temps pour se décider.

Crépin éclata de rire.

— Décidément, mon pauvre camarade, tu vis ici sous le régime du provisoire! s'écria-t-il; honneur, crédit, fortune, tout est remis à huitaine, et la huitaine n'arrive jamais. Ah ça! mais comment t'arranges-tu de ces ajournements, toi qui voulais autrefois que le lendemain arrivât la veille?

— Comment? répéta Giraud, ne le vois-tu pas? Je me désespère, je me ronge le cœur et le cerveau; je suis ici comme saint Laurent sur son gril,

En outre, les coupures de 50 francs portent deux figures d'enfant au bas du billet se groupant autour de l'écusson. Or, l'enfant de gauche qui tient une épée offre deux imperfections très-accentuées dans le billet faux. Le bras droit, au point où le biceps vient se joindre à l'avant-bras, présente une solution de continuité, une ligne brisée, qu'on trouve également au bras gauche à l'angle formé par le coude. Rien n'est plus facile, même à l'œil nu, que de reconnaître ces signes certains du billet faux.

Enfin, l'ensemble du billet faux est d'une exécution lourde et pâteuse, tandis que les lignes et les dessins du billet vrai sont d'une grande finesse et d'une grande netteté.

Paris, le 8 janvier 1877.

Le secrétaire général de la Banque de France, MARSAUD.

Etranger.

ITALIE.

On annonce que l'état malade de Garibaldi s'est beaucoup empiré depuis quelques jours et que, malgré les notes rassurantes publiées sur sa situation pour ne pas effrayer ses amis, on conserve peu d'espoir de le sauver.

Nos derniers renseignements affirment même que le libérateur de la Sicile serait agonisant depuis jeudi matin.

On écrit de Naples, à la date du 11 janvier :

« D'après les nouvelles reçues de l'observatoire Palmieri, on s'attend à une très-prochaine irruption du Vésuve. »

TURQUIE.

La Turquie, qui s'est donné une constitution, prétend que ce chiffon de papier doit suffire à l'Europe. Elle décline les conseils de ses amis, elle dédaigne les menaces de ses adversaires.

N'est-ce là qu'un procédé diplomatique, et toute cette parade d'énergie et de résolution disparaîtrait-elle devant la moindre démonstration sérieuse? Ou bien plutôt la Porte ne s'imagine-t-elle pas que la Russie recule devant l'éventualité d'une lutte pour laquelle elle affirme qu'elle est mal prête, et ne prétend-elle pas faire un pas en avant pour chaque pas en arrière que ferait son ennemi?

S'il en faut croire certains docteurs en machiavélisme, qui n'ont peut-être pas tort cette fois-ci dans leurs sinistres interprétations et si douce que dans l'espoir et la conviction d'animer l'orgueil de la Turquie, de la pousser à l'imprudent déploiement d'une hauteur mal avisée, d'engager ainsi l'Europe du côté de prétentions auxquelles elle aurait souscrit, et d'entrer en lutte avec l'assentiment des puissances et comme champion d'un programme commun.

Serait-ce donc la première fois qu'un

duelliste habile saurait, en rompant avec art, amener son adversaire à se précipiter de lui-même sur la pointe d'une épée, longtemps retirée, présentée à propos?

Réformes turques.

La Turquie ne se borne pas à nous emprunter nos constitutions ultra-libérales; elle nous emprunte aussi notre garde nationale. Elle en aura donc une, nous l'espérons, plus disciplinée et plus effective que la milice que nous avons connue sous ce nom. C'est un officier belge qui est chargé de cette organisation. Mais on ne vit pas seulement d'institutions libérales, et la Turquie, pour subvenir à d'autres besoins plus positifs, vient de décréter l'émission d'une somme de sept millions de livres turques en papier. De ces sept millions, il y a 2,500,000 livres pour des cas urgents, et 2,400,000 pour faire patienter les porteurs de bons de la dette flottante. Le reste sera gardé pour la réserve. Ainsi parle le décret d'émission.

Les volontaires en Serbie.

D'après le *Dziennik*, des volontaires russes se seraient révoltés contre leurs officiers serbes, dont ils demandent le renvoi. Mais les volontaires italiens ont fait une manifestation contraire et ont protesté de leur fidélité. Il est vrai que les Italiens ne sont guère qu'une centaine et que les Russes dépassent le nombre de 1,000. D'autres volontaires de nationalités diverses se seraient débandés pour aller se mettre au service de la Turquie. L'Europe est mal représentée au milieu de ces libérateurs.

Un fait significatif: des officiers supérieurs de l'armée prussienne ont demandé l'autorisation de prendre du service dans l'armée russe. Cette autorisation leur a été refusée.

Nouvelles militaires.

On lit dans la *Patrie*:

Nous disions ces jours-ci que, sur les 15,000 officiers indispensables pour constituer les cadres de l'armée territoriale, c'est à peine si jusqu'à ce jour 6,000 avaient pu être nommés.

Pour remédier à cette pénurie, on nous assure que le général Berthaut aurait l'intention d'abaisser le programme imposé aux candidats. Tout en exigeant d'eux des études générales complètes, on les interrogerait moins sur les connaissances militaires, qu'ils pourraient ultérieurement acquérir par la pratique.

Il y a lieu d'espérer que cette modification amènera une augmentation dans le nombre des candidats au grade d'officier dans l'armée territoriale.

Le *Moniteur de l'armée* annonce que M. le ministre de la marine vient de décider que

D'après les appréciations les plus modérées, chacun d'eux devait faire fortune en trois ans.

Crépin, qui savait par cœur son roman californien, raconta à Giraud tout ce qu'il avait lu ou entendu dire.

Outre la récolte de l'or, que l'on ramassait à la pelle, le nouvel Eldorado offrait aux travailleurs mille moyens de s'enrichir. Les forgerons et les menuisiers gagnaient 80 francs par jour; les bardières ne rasaient pas à moins d'un dollar (5 fr.); le plus maladroit domestique se louait deux mille écus; les marchands comptaient chaque soir leurs bénéfices par centaines de francs; il fallait, en un mot, autant d'efforts dans ce bienheureux pays pour ne pas être millionnaire, que partout ailleurs pour le devenir.

Les récits du futur Californien enflammèrent l'imagination du jeune épicier, qui avait toujours aimé les tâches promptement accomplies.

Il comparait son industrie, si lente à prospérer et d'un si minime résultat en cas de succès, à ces triomphantes réussites dont parlait Crépin.

Plus celui-ci multipliait les détails et les anecdotes, plus son auditeur prenait en haine sa situation.

Enfin, le dépit de ne pouvoir partager de si merveilleuses chances lui fit rompre l'entretien.

— Parlons d'autre chose! s'écria-t-il en frappant la table du poing; à quoi bon me faire venir l'eau

l'école des mousses demeurerait exclusivement réservée aux enfants des officiers et soldats des troupes de terre et de mer qui se sont conduits avec honneur. Sur la demande du ministre de la marine, les procureurs généraux ont été invités par M. le garde des sceaux à faire remarquer aux tribunaux que l'école des mousses ne pourrait, en aucun cas, recevoir les jeunes prévenus mineurs de seize ans, acquittés pour défaut de discernement et envoyés dans les maisons de correction, en exécution de l'article 66 du Code pénal.

Un officier supérieur de notre marine est sur le point de terminer un nouvel engin de guerre des plus destructibles: la locomotrice mitrailleuse pouvant parcourir sur tout terrain l'espace d'un kilomètre par minute et produisant les plus terribles effets à partir d'une distance déterminée à volonté.

Les plans sont préparés pour être soumis au gouvernement, ainsi qu'un petit appareil minuscule dont on pourra faire l'essai.

Une mitrailleuse à vapeur! Toujours de nouveaux engins pour détruire le plus grand monde possible!

La *Pall Mall Gazette* publie une curieuse révélation relative à l'ouvrage du général Clarendon sur les systèmes de fortifications.

Elle raconte que M. Clarendon, s'étant adressé au gouvernement français pour demander communication, dans l'intérêt de son ouvrage, des plans des fortifications de Paris et ses environs, le gouvernement français lui les refusa.

M. Clarendon s'adressa alors au gouvernement allemand, qui lui communiqua non seulement tous les plans et devis des forts de Paris et de ses environs, mais encore les devis et les plans des forts en construction et de ceux en projet!

Chronique Locale et de l'Ouest.

FÊTE DE CHARITÉ.

Le DIMANCHE 28 JANVIER 1877, une Fête de Charité sera donnée, par la Musique de Sauteurs-Pompiers, au théâtre de Saumur.

MM. les Artistes et Amateurs qui voudront bien nous honorer de leur concours sont priés de nous le faire savoir à la première répétition générale qui sera faite demain dimanche 14 janvier, dans la salle des répétitions du théâtre, de une heure à trois.

Le Chef de musique,

P. HALBERT.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

La musique municipale donnera sa septième soirée musicale, demain dimanche 14 janvier, à 8 heures, dans les salons de Mairie.

Programme de la soirée.

1. Ouverture de la *Caravane*, par la musique municipale.

à la bouche et me montrer un festin dont je ne puis rien manger?

— Qui t'en empêche? répliqua Crépin.

— Tu me le demandes! reprit Giraud; ne vois-tu pas de me dire qu'il fallait quelques milliers de francs pour émigrer avec vous?

— Sans doute.

— Et ne vois-tu pas que j'ai transformé tout ce que je possédais en pains de sucre et en pépère de chicorée?

— Eh bien, transforme ta chicorée et ton pépère en écus.

— Comment cela?

— En faisant tout vendre pour cessation de commerce. Tu rentreras à peu près dans le prix de chat des marchandises, et, une fois rentrée maître de ton capital, nous filerons ensemble la terre de l'or. Allons, Crispin, une brave résolution! la fortune t'appelle de l'autre côté de l'eau, ne la laisse pas s'égarer. Dans trois ans, nous reviendrons avec des économies, qui nous permettront d'avoir un cuisinier et de prendre équipage.

(La suite au prochain numéro.)

2. *Je n'en use pas*, chansonnette, par M. M...
3. *L'Exilé*, solo de violon, par M. A. Berge.
4. *Le Credo des quatre saisons* (chant), par M. B...
5. Le sextuor de *Lucie*, par la musique municipale.
6. *Les Rameaux*, de Faure, avec accompagnement de quatuor et piano, par M. C...
7. *Le Corréo*, chansonnette, par M. B...
8. Romance et boléro, solo de violon, par M. A. Berge.
9. *On est bien forcé d'être honnête*, chansonnette, par M. M...
10. *L'Etoile d'Angleterre*, polka pour piston, par la musique municipale.

THEATRE DE SAUMUR.

La prochaine représentation sur notre scène aura lieu mardi, 16 janvier; elle se composera de **MIGNON**, le magnifique opéra d'Ambroise Thomas, qui n'a encore été joué qu'une seule fois à Saumur, il y a deux ans, avec un très-grand succès. Cette pièce est supérieurement interprétée par les artistes de M. Chavannes, notamment M^{me} Lelong, charmante sous le simple costume de Mignon, et M^{me} Barwolf, une adorable Philine. Voilà une représentation qui ne peut manquer d'attirer la foule. A mardi, donc.

LIGNE DE POITIERS-SAUMUR.

C'est lundi prochain 15 janvier que doivent commencer, sur la ligne de Poitiers-Saumur, les modifications que nous avons annoncées comme devant avoir lieu dans la marche des trains.

Parmi les modifications les plus importantes à signaler se trouve, comme nous l'avons dit, la suppression au départ de Poitiers du train de midi 30, et au départ de Saumur du train de 1 heure 30 du soir, arrivant à Poitiers à 9 heures 07.

Les trains partant de Poitiers à 5 heures 50 et à 10 heures 45 du matin ne subissent de modifications qu'aux stations intermédiaires. Le départ du soir de 6 heures 20 aura lieu à 5 heures 35 minutes.

Au départ de Saumur, le train qui quitte cette gare à 14 heures 30 du matin partira à 11 heures et arrivera à Poitiers, comme précédemment, à 4 heures 30 du soir.

Le train qui arrivait à Poitiers à 11 heures 41 du soir, arrivera à 11 heures 49.

On assure qu'à l'imitation de ce qui se pratique à Paris, les commissaires de police vont être chargés, dans toutes les villes de leur ressort, de contrôler, avec l'assistance d'un expert, les vins vendus en détail par les débitants. Leur surveillance devra s'exercer sur les vins débités à l'intérieur ou livrés au dehors, et provoquer la saisie immédiate des vins reconnus falsifiés ou fabriqués clandestinement, sans préjudice des poursuites qui seront dirigées contre les vendeurs.

La température. — Les nouvelles d'Angleterre nous apprennent que les brises du nord persistent dans le nord de l'Ecosse, et que des pluies abondantes ne cessent point d'être signalées plus au sud. Il est tombé à Londres, dimanche et lundi, une énorme quantité d'eau.

Mercredi, d'après les avis de l'Observatoire, la limite des gelées était refoulée au-delà de Saint-Petersbourg et de Moscou, où le thermomètre était au-dessous de zéro.

Cependant, dit le *Temps* dans son bulletin météorologique quotidien, l'ensemble des analogies météorologiques nous permet de penser que le renouvellement de la lune sera accompagné cette fois d'un changement de temps et que vers le 15 janvier des froids se produiront.

Il n'est pas inopportun de rappeler, pour calmer les alarmes trop promptes à se produire, que les froids de 1834, quoique étant arrivés dans le mois de février, furent assez intenses pour tuer les insectes sans nuire aux plantes qui comme cette année avaient commencé à se développer hâtivement. La récolte a été très-belle, la vendange satisfaisante. Le vin de 1834 a longtemps conservé une grande réputation.

Bourguet. — Trois accidents sont arrivés cette semaine dans le pays de Bourguet.

Mardi dernier, le sieur René Godefroy, cultivateur au village de la Côtellerie, commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, s'est fracturé la cuisse gauche en tombant de son grenier.

Le lendemain mercredi, M^{me} Anne Dubois, de Bourgueil, a été victime d'un accident analogue; elle s'est cassé la jambe en tombant dans l'escalier qui conduit à la cave de sa maison.

Enfin, le même jour, le sieur Moreau, de Restigné, s'est blessé très-grièvement en tombant de son grenier. On dit que son état inspire les craintes les plus sérieuses.

On lit dans le *Courrier de la Vienne* :

Voici les nouveaux renseignements que nous avons recueillis sur l'accident de ces jours derniers :

Le train de marchandises n° 528 devait arriver à son heure réglementaire. Comme des employés de la voie étaient occupés à changer des rails entre les poteaux 374 et 372 on avait placé, ainsi que le prescrit le règlement, un drapeau rouge à 20 ou 30 mètres des travailleurs; puis un homme d'équipe avait été envoyé à 800 mètres pour placer sur les rails des pétards indiquant que la voie était fermée.

Les pétards posés, l'employé se mit en observation; mais, à l'arrivée du train, n'apercevant plus le drapeau planté près des travailleurs, soit que le vent l'eût renversé, soit qu'un ouvrier placé en avant le lui dissimulât, il enleva les pétards, et le train arriva à toute vapeur à l'endroit où venait d'être posé un rail non encore boulonné, qui a fait basculer sous les roues de la machine.

La locomotive se renversa sur le côté, obstruant les deux voies; le tender tomba dans le glacis; le malheureux chef de train Bertrand, debout à son poste dans la guérite du premier wagon, fut lancé à distance par-dessus les fils télégraphiques; de ce wagon il ne resta que les montants. Un autre wagon chargé de fûts pleins de vin fut trouvé debout, relevé à pic; aucun des fûts n'était défoncé.

Un canon de siège, chargé sur un wagon et pesant de 12 à 15,000 kilog., mit deux voitures en pièces en les traversant au moment du brusque arrêt du train.

Aucun autre employé que le chef de train n'a été blessé. Le mécanicien et le chauffeur ont été assez heureux pour sortir sains et saufs de leur machine renversée.

Le chef de train Bertrand est l'un des agents les plus anciens et les plus estimés de la Compagnie d'Orléans. — D'après les dernières nouvelles, on a bon espoir de le sauver.

Nantes. — Lundi dernier, un canonnier-conducteur du 35^e d'artillerie, en garnison dans notre ville, Mercier, Charles, âgé de 24 ans, étant probablement en état d'ivresse, et à coup sûr sous l'empire d'une violente jalousie, a tiré sur la nommée Jeanne Souchet un coup de revolver. Une servante, s'étant mise devant lui, a été grièvement blessée.

A ce moment, deux gendarmes, attirés par le bruit, venaient d'entrer dans la maison. Prompt comme l'éclair, l'un d'eux, M. Brigandet, brigadier, se précipite sur l'artilleur pour le désarmer; au même instant, un deuxième coup de revolver tiré par l'assassin vient le frapper à la figure.

La balle, pénétrant dans la joue, au-dessous de la pommette, est allée ressortir derrière l'oreille, sans toucher les os de la face; le malheureux Brigandet est tombé sur le sol sans connaissance.

Le gendarme Boutet, qui l'accompagnait, sans calculer le danger qui le menaçait, sauté sur l'artilleur, le saisit fortement et le maintient avec énergie; un moment, il a senti le canon du revolver effleurer son cou; mais les mouvements de l'assassin sont paralysés par l'étreinte du brave gendarme, qui le renverse, lui pose un genou sur la poitrine, et, avec des efforts inouïs, réussit à le désarmer.

Le brigadier de gendarmerie reprend à peine ses sens qu'il ne songe pas à sa blessure. Le devoir s'impose à sa conscience; il est le représentant de la loi; c'est tout ce qu'il voit dans ce moment terrible, et, sans égard pour les douleurs qu'il ressent, il saisit, à son tour, son meurtrier et aide à le maintenir.

Deux agents de police, attirés par la double détonation, arrivent en toute hâte et viennent prêter main-forte aux gendarmes;

l'artilleur est conduit immédiatement au poste de l'Hôtel-de-Ville.

L'assassin, après sa comparution devant le commissaire de police, a été conduit, sous bonne escorte, à la prison militaire, par ordre du général, pour y attendre le résultat de l'enquête et répondre ensuite devant le conseil de guerre des faits dont il s'était rendu coupable. Le malheureux savait fort bien ce qui l'attendait; aussi n'a-t-il pas cru devoir affronter les débats de l'audience.

Il s'est pendu pendant la nuit, se servant pour accomplir ce nouveau crime, de son caleçon et de sa chemise.

L'état du brigadier Brigandet est satisfaisant; celui de la servante, quoique grave, n'est pas alarmant. (*Union bretonne.*)

Le pétrole. — Depuis quelque temps, le pétrole cause un grand nombre d'accidents, dont quelques-uns ont eu des suites fâcheuses.

Des ordres sévères viennent d'être donnés pour faire exécuter immédiatement, et dans toutes ses dispositions, l'ordonnance concernant la vente des huiles de pétrole et de schiste, essences et autres hydrocarbures.

Tout débitant de ces substances est tenu d'adresser au maire une déclaration contenant la désignation précise du local et de la quantité de liquides auxquels il entend limiter son approvisionnement.

Les liquides doivent être transportés et conservés sans aucun transvasement lors de la réception, dans des récipients en forte tôle d'une capacité de soixante litres au plus. Ils doivent porter l'inscription très-lisible : **Essence inflammable.**

Ils ne peuvent être déposés dans une cave; ils doivent occuper un emplacement spécial et isolé dans l'établissement.

Ils ne pourront être délivrés que dans des bûchettes portant également l'inscription : **ESSENCE INFLAMMABLE.**

Le remplissage des bidons devra se faire sans interposition d'entonnoir.

La livraison est absolument interdite à la lumière, à moins d'un simple échange de bidons entre l'acheteur et le vendeur.

Faits divers.

Un joli petit Noël. — Un correspondant de la *Haute-Loire* signale ce joli cadeau — cinq millions de dollars! — tombé, à la veille de Noël, dans le sabot d'un habitant de Craponne.

L'oncle d'Amérique fera place au vieux cousin. En 1774, quand notre célèbre compatriote le général de Lafayette, ému des efforts héroïques que tentaient les colonies anglaises du Nouveau-Monde pour assurer leur indépendance, fit un appel à ses compatriotes, quatre jeunes gens de Craponne : Girard, Ferragne, Martin et Sicard, s'enrôlèrent sous la bannière du grand citoyen. Ils le virent à Chavagnac et le rejoignirent au Hâvre au moment du départ.

Ils abordèrent la patrie de Franklin et plantèrent le drapeau fleurdelisé de la France sur les murs de Philadelphie.

Le drapeau étoilé de l'Union et celui de la France annonçaient au vieux monde l'indépendance du nouveau.

Lafayette et la majeure partie de ses compagnons touchèrent le sol sacré de la patrie, mais les trois héros de Craponne, Girard, Martin et Sicard, ne revinrent point; un de leurs camarades, Ferragne, donna quelques détails : ils cherchaient un établissement dans la Virginie.

Le canon du 4 juillet et les événements qui en furent la suite firent oublier les trois héros.

Aujourd'hui la chancellerie du ministère des affaires étrangères des Etats-Unis fait demander des renseignements sur la famille de Girard, qui a laissé une fortune évaluée à plus de cinq millions de dollars.

Craponne a quatre familles de ce nom qui ne sont pas parentes; à laquelle appartient-elle la succession de l'archimillionnaire? Nous faisons des vœux bien sincères pour qu'il n'y ait pas de déceptions.

On lit dans le *Petit Journal* :

On se demande souvent comment les pauvres cochers peuvent supporter impunément de jour et de nuit toutes les intempéries des saisons : la pluie, la neige, le froid et le vent. On serait tenté de croire qu'il leur faut une constitution spéciale les mettant à l'abri de tous ces accidents. Il n'en est rien, et

c'est au contraire dans cette profession que l'on rencontre le plus de bronchites, de rhumes et de catarrhes ou autres affections des bronches et des poumons. Il suffit pour s'en convaincre, de passer quelques heures dans la pharmacie Guyot, 61, rue de Seine, Paris, qui s'est fait une spécialité de la fabrication des capsules de goudron. Il est curieux d'observer la quantité de voitures qui s'arrêtent à vide devant cette pharmacie et dont les cochers vont chercher le remède qui doit leur être si utile.

C'est qu'en effet les capsules de goudron de Guyot remplacent avantageusement toutes espèces de tisanes, pâtes ou potions impossibles à prendre pour ceux qui ne disposent pas de leur temps; un autre avantage de cette médication, et qui a bien son importance, c'est la modicité de son prix. Si l'on considère que chaque flacon de 2 fr. 50 c. contient 60 capsules et que la dose ordinaire est de deux à chaque repas, on reconnaîtra que le prix du traitement est de dix à quinze centimes par jour. Il est évident que la question du prix n'a pas contribué moins que l'efficacité du produit à rendre populaire l'emploi des capsules de goudron.

Dépôt à Saumur, pharmacies Besson, Perdriau, et dans la plupart des pharmacies.

Dernières Nouvelles.

RÉSULTATS DE LA CONFERENCE.

Péra, 11 janvier, 10 h. 10, soir.

Les résultats de la conférence d'aujourd'hui ont été décisifs.

Elle a duré quatre heures et demie, occupées presque entièrement par les explications données par les délégués turcs qui ont développé, article par article, les contre-propositions du Divan.

Leur conclusion formelle a été que :

- Le sultan refuse nettement de discuter :
- 1° Le droit des puissances à intervenir dans le choix des gouverneurs généraux ;
- 2° La création d'une commission internationale ou consulaire de contrôle ;
- 3° L'occupation étrangère ;
- 4° Aucun changement dans la situation de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Londres, 12 janvier, 10 heures.

Le comte de Beust vient d'arriver chargé d'une mission diplomatique de la plus haute importance.

Il ne s'agit de rien moins que de réunir en congrès les puissances, afin que la guerre, aujourd'hui inévitable, venant à éclater entre la Russie et la Turquie, elle fut entièrement localisée.

Pour les articles non signés : P. Godry.

Chronique Financière.

Bourse du 12 janvier 1877.

Le 5 0/0 turc est offert à 11.70, en baisse de 0.45 c. La croyance dans la sagesse de la Turquie, et par suite dans une issue pacifique des travaux de la conférence, a perdu du terrain. Nos rentes subissent une réaction d'une dizaine de centimes; les cours sont plus bas au comptant qu'à terme. Les actions de l'Est algérien continuent leur marche en avant, elles sont demandées à 507.50. La garantie d'intérêt dont jouissent ces titres exerce un légitime attrait sur le public et justifie des cours notablement plus élevés. Les lecteurs de ce journal ont été mis en garde contre l'exagération des appréciations lancées il y a quelque temps par certain syndicat au sujet de l'avenir des actions de la Banque de la Nouvelle-Calédonie. Le *Journal officiel* d'hier prévenait le public contre l'erreur où elles auraient pu l'entraîner; l'exactitude des renseignements insérés à cette place se trouve ainsi officiellement confirmée. L'événement donnera également raison aux prévisions formulées à l'égard des obligations des Compagnies de chemins de fer et des actions des Compagnies de Tramways. Si les gros traités garantissent l'indépendance des fonctionnaires, celle des commissaires européens, nommés il y a quelques jours par le khédive, est largement assurée.

Théâtre de Saumur.

TRUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

MARDI 16 janvier 1877.

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise THOMAS.

1^{er} acte, LES BOHÉMIENS. — 2^e acte, 1^{er} tableau, LE BOUDOIR DE LA COMÉDIENNE. — 2^e tableau, L'INCENDIE. — 3^e acte, SPÉRATA.

DISTRIBUTION : Wilhem, MM. Billon. — Lothario, Badiali. — Laërte, Lardet. — Jarno, Leroy. — Frédéric, Moreau. — Philine, M^{me} Barwolf. — Mignon, Rita Lelong. — Antonio, MM. Ludovic. — Zafari, Guiraud. — Comédiens, comédiennes, paysans, bohémiens, invités, laquais, etc., etc.

Vu son importance et sa longueur, cette pièce sera jouée seule.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h. 1/4. S'adresser, pour la location, chez M^{me} THUAU, rue de la Comédie.

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **Abel Pilon et C^{ie}**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

L'élan mondain de l'hiver est donné. De toutes parts surgissent bals, concerts, réceptions, et partout on fait de la musique.
Parmi les productions les plus remarquables de ces derniers temps, les nouvelles œuvres de Jules Klein: *Mademoiselle Printemps*, valse qui vous emporte dans un tourbillon de jeunesse et de poésie, et la délicieuse polka-fantaisie *Truite aux Perles!* dédiée à Cléopâtre — occupent la première

place et sont la grande sensation musicale de l'hiver.
Avant d'ouvrir nos salons, il faut songer à les animer, et rien ne peut mieux remplir ce but que l'exécution du merveilleux répertoire de l'auteur de « Fraises au Champagne ».
Autant de titres, autant de succès: *Cœur d'Artichaut*, *Peau de Satin*, polkas; *Radis-Roses*, mazurka; *France Adorée!* Marche nationale; « Soupir et Baiser, Rayons Perdus, la Barcarolle, » Mélodies; *Cerises Pompadour*, *Lèvres de Feu*, *Patte de Velours*, *Cuir de Russie*, *Pazza d'Amore*, Valse, sans oublier *Jules-Klein-Quadrille*, étourdissant de verve et de brio.
Prix de chaque œuvre: Piano seul: 2 fr. 50 c. — A 4 mains: 3 fr. — Mélodies: 1 fr. 70 c. — Quadrille: 2 fr. — Valses chantées: 2 fr. 50 c. (*Cerises Pompadour*, *Pazza*, *Fraises au Champagne*). — Paris, COLOMBIER, — Editeur de *Catimini*, Valse

célèbre de R. de Vilbac, 6, rue Vivienne, — et dans tous les magasins de musique et librairies.
Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* a publié dans son numéro de la semaine dernière:
Les souhaits pour l'année 1877; M^{lle} Emma Albani, artiste du Théâtre-Italien; Revue comique du mois, par Cham (douze gravures); *La Vicaria* (un Mariage dans la sacristie d'une église de Madrid), Tableau de Fortuny; Evénements d'Orient: Transport d'une pièce de canon destinée à la citadelle de Belgrade, le Danube, près de Widdin, avant-poste roumain sur le Danube; la Vie en Chine: deux élégantes de Shanghai; Expédition du Commodore Hewitt sur le Niger (deux gravures). — Rébus, problèmes d'échecs.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'hiver, 15 janvier 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — — — soir.	10 h. 30 m. matin.	4 — — — soir.
7 — 40 — — —	— — — — —	11 — 49 — — —	— — — — —
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 — — —	9 h. 45 m. matin.	3 — 10 — — —
8 — 35 — — —	— — — — —	11 — 25 — — —	— — — — —

Tous ces trains sont omnibus.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 JANVIER 1877.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %/0, jouissance décembre.	71 20		25	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	710			Canal de Suez, jous. janv. 70.	665		7 30
4 1/2 %/0, jouiss. septembre.	103	40		Crédit Mobilier	140 25	1 25		Crédit Mobilier esp., j. juillet.	547 50		7 50
5 %/0, jouiss. novembre.	106 30		20	Crédit foncier d'Autriche	470		1 25	Société autrichienne, j. janv.	492 50		1 25
Obligations du Trésor, t. payé.	490		8 75	Charentes, 400 fr. p. j. août.	317 50	2 50		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230			Est, jouissance nov.	625			Orléans	831 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1025	16 25		Paris-Lyon-Méditerranée	328 50		
1865, 4 %/0	514			Midi, jouissance juillet	775	7 50		Est	328		
1869, 3 %/0	391 25		3 50	Nord, jouissance juillet	1275	7 50		Nord	321		
1871, 3 %/0	368 50		1 50	Orléans, jouissance octobre.	1073 75		2 50	Ouest	328		
1875, 4 %/0	497 50		1 25	Vendée, 250 fr. p. jous. juill.	685			Midi	327 25		
Banque de France, j. juillet.	3505		25	Compagnie parisienne du Gaz.	1330		2 50	Deux-Charentes	368 50		
Comptoir d'escompte, j. août.	675	10		Société Immobilière, j. janv.	15			Vendée	323 75		
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	327 50	7 50		C. gén. Transatlantique, j. juill.	356 25		6 25	Canal de Suez	630		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	380										
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	390	17 50									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 25 décembre).

Départs de Saumur vers Angers.	
3 heures 3 minutes du matin, express-poste.	(s'arrête à Angers).
6 — 45 — — —	omnibus-mixte.
9 — 1 — — —	soir, omnibus-mixte.
1 — 34 — — —	soir, express.
4 — 10 — — —	omnibus.
7 — 15 — — —	(s'arrête à Angers).
10 — 37 — — —	
Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	omnibus-mixte.
8 — 21 — — —	omnibus.
9 — 36 — — —	express.
12 — 40 — — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 40.

Etude de M^e MEHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.

- 1° Une maison, située à Saumur, sur les Ponts, rue Sensier.
- 2° Une autre maison, à la Croix-Cassée, commune de Saint-Lambert.
- 3° Un jardin, au même lieu, affié de rangées de vigne, contenant 46 ares 50 centiares.
- 4° Un quartier, au même lieu, contenant 16 ares 50 centiares.
- 5° Un portion de bois, au Maréage, même commune, contenant 46 ares 87 centiares.
- 6° Et un autre jardin, au canton des Rivières, même commune, contenant 5 ares 50 centiares.

Facilités de paiement.
S'adresser à M^e MEHOUS, notaire, ou à M^{me} veuve VALLET, à la Croix-Verte, propriétaire desdits biens.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Commune de Vernantes, LA

FERME DE BEUCORNU
Près le village de Brigné, Comprenant 21 hectares 72 ares.

LA PIÈCE DE LA GUIGNÈRE
OU DU GHÈNE-QUANTIN, Contenant 3 hectares 6 ares.

S'adresser à M^e BOUCHER, rue Beaurepaire, n° 41, ou audit notaire.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

LA MÉTAIRIE
DE
LA PELLETRIE

Située commune de Treves-Cunault, Composée de bâtiments, terres labourables, vignes et bois, contenant 56 hectares.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e BOURDAIS, notaire à Gennes. (646)

A VENDRE
DEUX CHIENS DE MEUTE
D'un an.
S'adresser rue Fardeau, 17.

M. ANJUBAULT
DENTISTE
Sera à SAUMUR les 15 et 16 de chaque mois, rue des Pains, 8.

GRAND HOTEL DE LONDRES
A SAUMUR.

M. MÉE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que les Broits malveillants qui circulent ne sont pas fondés, et que, loin de quitter prochainement l'HOTEL DE LONDRES, il vient au contraire de renouveler son bail pour une période de quinze années.

M. MÉE demande un apprenti en cuisine. (573)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
LE

PARC DE VARRAINS
Clos de murs,

D'une superficie de 8 hectares, dont 3 hectares à exploiter de suite, 1,061 pieds de chènes taute.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire, et, pour visiter, à M. CHEVALIER-PASQUIER, négociant à Varrains.

Etude de M^e ROBIENAU, notaire à Saumur.

ADJUDICATION
Le dimanche 14 janvier 1877, heure de midi.

A Saumur, en l'étude de M^e ROBIENAU.

DES BIENS
Ci après désignés, situés commune de Varrains, Appartenant aux enfants Louis Duveau-Girard.

- 1° Une maison, près la gare du chemin de fer, — écuries, — caveaux, — pressoir et cuve, — clos de vigne de 50 ares.
- 2° Onze ares de pré, dans la Prée-des-Perchers.
- 3° Onze ares de pré, au même lieu.
- 4° Et 27 ares 50 centiares de pré, dans la Prée-de-Varrains.

On pourra traiter avant l'adjudication.
Voir les placards apposés. (683)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON
Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 12,

Occupée autrefois par M. Ferbu, tailleur.
S'adresser à M. FERBU père.

CAISSE SAUMUROISE
L. LE BRAS, BANQUIER
48, Rue Beaurepaire, à Saumur.
Maison à Paris, 48, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE AU DÉTAIL
DU

CLOS DU PAVEMENT
Dépendant de la propriété de M. de Messemé, commune de Chacé.

Ce clos contient: bâtiments d'habitation, caves, cour, jardin et 4 hectares 15 ares environ de terre, avec 110 mètres de façade de terrain propre à construire, sur la route de Saumur à la Motte-Bourbon, vis-à-vis la station de Chacé-Varrains.

S'adresser, soit à M. GIRAULT, maire de Veniers; soit à M. VOISINE, de Loudun, qui se trouvera, les samedis, en l'étude de M^e LAUMONIER, notaire, et le dimanche 21 janvier 1877, à Chacé, à la maison de maître de la propriété; soit à M^e LAUMONIER, notaire. (9)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

UNE PROPRIÉTÉ
Au Pont-Fouchard, commune de Baugéux,

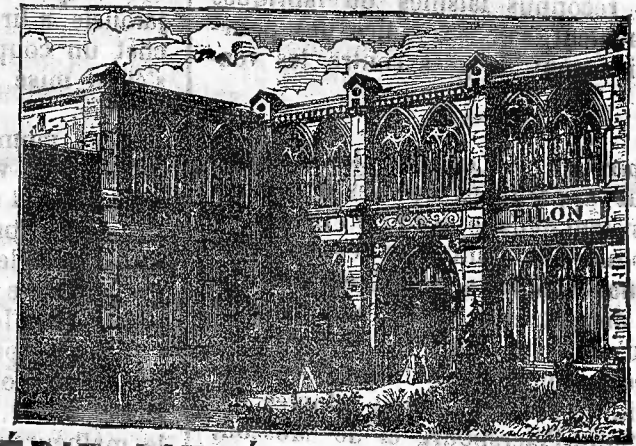
Comprenant maison distribuée de sept chambres et d'un cabinet; avec greniers au-dessus; magasin, hangar, cour, jardin et vigne; le tout clos de murs, d'une contenance de 19 ares, joignant la route du Pont-Fouchard, M^{me} veuve Bontemps et M. et M^{me} Bouchard-Bineau.

S'adresser, pour visiter la propriété et pour traiter, à M^e CLOUARD, notaire. (14)

A VENDRE
PLANTS DE VIGNE ROUGE
Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Bien enracinés.

S'adresser à M. RATIER-LIGER, propriétaire à Bourgueil, ou à M. RATIER fils, à Saumur. (2)

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^{ie}
33, rue de Fleurus, à Paris.



LIBRAIRIE (vertical text on the left)
MUSICIEN (vertical text on the right)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1878,

MAISON
Très-propre au commerce.

Précédemment occupée par M. Gilbert-Fauvel et formant l'angle de la rue de la Comédie et de la rue de la Cour-Saint-Jean.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU, ou à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (11)

CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition.
PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS.
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions, Manuscrits détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieux, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains: BERTHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLEMENS, dirigée par Moscheles.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Par lots, au gré des acquéreurs,

TERRAINS

Ayant une façade de 84 mètres sur l'avenue de la gare de la Vendée, de 30 mètres sur la rue de Nantilly, joignant d'autre côté la rue du Moulin.

S'adresser audit notaire. (332)

A CEDER
UN MAGASIN DE PARAPLUIES
Exploité par M^{me} V^e PICARD-OGER,

OU A LOUER
Seulement la maison,
Rue du Fort-tail-Louis, n° 52.

LE BULLETIN FINANCIER
est le seul journal politique et financier, paraissant tous les jours, à cinq centimes.

Par le nombre, la variété et l'exactitude de ses renseignements, par les conseils utiles qu'il donne aux porteurs de titres, par ses piquantes révélations, le BULLETIN FINANCIER est devenu le guide indispensable des capitalistes.

PRIME GRATUITE
Le Moniteur de la Bourse.
Bureaux: 42, Chaussée-d'Antin, Paris.

Abonnements: Paris, un an, 15 fr.; 6 mois, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.; 6 mois, 10 fr. (688)